

Et un débat s'engageant,

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. MONAHAN,

Propose : "Que les rapports maintenant devant le Conseil soient retournés au Bureau des Commissaires, et que ledit Bureau soit prié de déclarer si, d'après l'enquête qu'il a tenue, il y a, oui ou non, lieu de supposer que le Chef Campeau ou ses subalternes ont servi leurs intérêts personnels au détriment de ceux du public, et s'il y a aussi, oui ou non, lieu de supposer que le Chef Campeau et ses subalternes sont coupables des actes d'inconduite dont J. H. Roberts les accuse.

"Ce Conseil doit ajouter que si le Bureau des Commissaires croit opportun et dans l'intérêt de la Cité de tenir une enquête générale, judiciaire ou royale, non seulement sur le Département de Police, mais sur tout autre département municipal, ou sur toute matière relevant de la conduite des affaires de la Cité, il sera prêt à appuyer toute recommandation des Commissaires dans ce sens."

Le dit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage somme suit :

Pour : L. A. Lapointe, N. Lapointe, Prud'homme, Garceau, Monahan, Létourneau, Mayrand, Bastien, Turcot, Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge, Houlé.—19.

Contre : O'Connell, Ward, Boyd, Clément, Emard, Drummond, Fraser, Macdonald.—8.

Ainsi, cet amendement est adopté et il est

Résolu : En conséquence.

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires soumettant un état indiquant les immeubles achetés par la ville depuis le mois de février 1910.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MONAHAN, il est

Résolu : Que ledit rapport soit adopté et qu'une copie en soit transmise à M. l'éch. Martin.

39.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter une somme de \$6700 pour l'établissement d'une voie de service à la Station de Pompe du Bas-Niveau.

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. MONAHAN,

Propose : Que ledit rapport ne soit pas adopté et qu'il soit retourné au Bureau des Commissaires avec prière de bien vouloir informer le Conseil, si dans l'opinion des officiers du Département de l'Aqueduc, la Ville, en se servant de charbon dur, économiserait une somme suffisante pour payer le coût de la voie d'évitement que l'on propose d'établir.

Et un débat s'engageant,

M. l'éch. EMARD, appuyé par M. l'éch. N. LAPOINTE,

Propose : Que ledit rapport soit adopté.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'éch. LARIVIERE, appuyé par M. l'éch. N. LAPOINTE

Propose : De remettre à la prochaine assemblée l'étude dudit rapport afin de pouvoir obtenir des renseignements additionnels.

40.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit additionnel de \$58,905 pour le pavage de certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyé par M. l'éch. MONAHAN, il est

Résolu : Que ledit rapport soit adopté.
(MM. les échevins L. A. Lapointe, Larivière et Martin dissidents).

41.—Les item 6, 7 et 8 de l'ordre du jour étant lus, ils ne sont pas pris en délibération.

And, a debate arising,

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. MONAHAN,

That the reports now before the Council be referred back to the Board of Commissioners and that the said Board be requested to state whether, according to the investigation held by them, there is or not any reason to believe that Chief Campeau or his subordinates promoted their personal interests to the detriment of those of the public, and whether there is or not any reason to believe that Chief Campeau and his subordinates are guilty of the acts of misconduct with which Mr. J. H. Roberts charges them.

This Council desires to add that if the Board of Commissioners believe that it would be advisable and in the City's interest to hold a general judicial or royal investigation, not only on the Police Department, but on any other civic department and on any matter connected with the government of the City or with the management of its affairs, it will readily concur in any recommendation which the Board of Commissioners may make to the effect of holding such an investigation.

Said amendment being put, the Council divided :

Yeas : L. A. Lapointe, N. Lapointe, Prud'homme, Garceau, Monahan, Létourneau, Mayrand, Bastien, Turcot, Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge, Houlé.—19.

Nays : O'Connell, Ward, Boyd, Clément, Emard, Drummond, Fraser, Macdonald.—8.

So it was carried and

Resolved : Accordingly.

38.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners submitting statement of real estate purchased by the City since February 1910.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved : That said report be adopted and that a copy thereof be transmitted to Ald. Martin.

39.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote a sum of \$6,700 for a siding, Low Level Pumping Station,

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. MONAHAN,

That said report be not adopted and that the same be referred to the Board of Commissioners with a request that they inform the Council if, in the opinion of the officials of the Water Department, a sufficient saving would not be made by using hard coal to pay the cost of the proposed siding.

And, a debate arising,

Ald. EMARD moved, seconded by Ald. N. LAPOINTE,

That said report be adopted.

And, a further debate arising,

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved : That further consideration of said report be deferred until next meeting when additional information will be forthcoming.

40.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote an additional appropriation of \$58,905 to pave certain streets.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved : That said report be adopted.
(Ald. L. A. Lapointe, Larivière and Martin dissenting).

41.—The 6th, 7th and 8th orders of the day being read, the same were not proceeded with.